

IDEES NEUVES

Chaque semaine, Courrier Cadres ouvre ses pages à des économistes, chercheurs, enseignants et managers reconnus. Les analyses de ces experts nous permettent de mieux comprendre les enjeux économiques, sociaux et stratégiques auxquels sont confrontés les entreprises et leurs cadres, dans un contexte en mutation permanente. Nous publions dans ce numéro des extraits de l'ouvrage d'Alain Vincenot, *Quinquas : les parias de l'emploi*.

Au-delà des discours d'incitation à l'embauche, la réalité du chômage des quinquas est bien tangible. Problème de société, mais aussi drame personnel pour ceux qui le vivent. Certains cadres, broyés puis licenciés, se retrouvent orphelins et mis au rencart. Témoignages.

Trop vieux pour l'emploi

Alain Vincenot, journaliste, est l'auteur notamment de *Je veux revoir maman* et *La France résistante* (Editions des Syrtes, 2005 et 2004).

L'entreprise qui les a remerciés après dix, vingt, trente ans de bons et loyaux services était devenue leur "second foyer". Ils lui avaient sacrifié le meilleur de leur temps, parfois au détriment de leur vie personnelle. En retour, celle-ci leur avait conféré un statut, des perspectives et une aisance qui les rangeaient dans le camp des "gagnants". [...] Jeunes ou moins jeunes, ils avaient trouvé une famille d'adoption au sein de laquelle ils s'étaient épanouis, à laquelle une part d'eux-mêmes avait fini par s'identifier et dont ils acceptaient, sans regimber, la bienveillante tyrannie. Jusqu'au départ du patriarche ou d'une direction "à l'ancienne"... [...]. Leurs compétences n'étaient pas en cause. Ils ont été virés parce que trop vieux. Et comme si cela ne suffisait pas, on les a poussés vers la porte en les dépouillant jour après jour de leurs attributs, en leur infligeant toutes les vexations qu'un système pervers de management peut produire quand il s'agit de broyer l'individu sur son lieu de travail [...]. Mis K.-O. debout, sonnés sans avoir pu combattre, aucun n'a pourtant baissé les bras. Licenciés avec ou sans dédommagements, ils se sont engagés dans des procédures judiciaires longues à aboutir mais garantes de leur dignité. Certains ont tout perdu, d'autres en revanche essaient de conserver le peu qu'il leur reste. Leur vie a basculé dans l'incertitude du lendemain. [...]

Sophie, 60 ans "Travailler jusqu'à 65 ans pour mon équilibre"

Quand, en 2003, un nouveau président prend ses fonctions, elle ne soupçonne pas les déchirures que cette nomination va provoquer. Directrice de la communication, membre du comité de direction, elle lui est présentée, avec l'ensemble du staff, dès son arrivée au siège. Elle en profite pour lui demander en aparté quelles idées il souhaiterait voir développer dans l'éditorial de la prochaine revue interne. [...] Les jours, les semaines passent, elle tourne en rond, n'obtient aucun rendez-vous. [...] Enfin, son patron

consent à la recevoir. [...] En guise d'ouverture de ce qu'elle croit être une réunion de travail, il lui assène : "Vous avez 57 ans !" Prise de court, elle réplique par une plaisanterie : "Oui, mais je ne les fais pas !" Insensible à cette coquetterie, il poursuit : elle est une bonne professionnelle, elle bénéficie d'un capital de sympathie dans l'entreprise, elle maîtrise son budget, bref, il n'a rien à lui reprocher. Cependant, il préfère quelqu'un d'autre pour son poste. Une quadra, comme lui. [...] Sa descente aux enfers débute. [...] [Sophie] ne sait toujours pas pourquoi on l'a "vidée après trente années de bons et loyaux services". "Ils voulaient m'écarter de la communication ? Soit ! Ils auraient pu me muter dans un autre service [...]. Et s'ils tenaient tant à me chasser, rien ne les empêchait d'agir proprement. Pas de cette manière. J'ai eu affaire à des salopards, à des voyous pervers." Maintenant, elle sait qu'à 60 ans un emploi fixe est illusoire. L'Assedic lui a précisé que son âge la dispensait d'en rechercher un. "Tout juste si on ne m'a pas dit que j'avais de la chance." Son avocat affirme qu'elle dispose d'un dossier en béton. "Ça me fait une belle jambe." Il lui reste son épais carnet d'adresses qu'elle compte utiliser pour proposer ses services en free-lance. "J'ai besoin de travailler jusqu'à 65 ans. Pas seulement pour des raisons financières, mais surtout pour mon équilibre et ma dignité."

Eric, 52 ans

"Si les quinquas au chômage se donnaient la main..."

Bras droit du patron [dans une société de publicité lumineuse], il résume en deux phrases les dix années qu'il y a passées : "Vingt-cinq salariés et un chiffre d'affaires de 6 millions d'euros à mon arrivée, en 1993. 60 employés et 30 millions de chiffre d'affaires en 2003 quand on m'a licencié." [...] Baignant dans un climat de confiance, il n'économise ni son temps ni son énergie. Jusqu'à ce qu'un rapprochement avec une société concurrente, rachetée par un groupe américain, ne déclenche en janvier 2000 cette brutale et inattendue mise au point



Quinquas : les parias de l'emploi, Alain Vincenot, Belfond, 2006, 300 p., 18 €



ILLUSTRATION : SOPHIE M.

du nouveau secrétaire général : *“Ecoute, on se tutoie, tu es directeur administratif et financier... OK ! Mais tout ce qui est administratif et financier, maintenant, c'est moi. Tu n'es plus l'interlocuteur du président. Tout doit transiter par moi. On va voir ce qu'on va pouvoir te confier.”*

[...] Le secrétaire général ne lui épargnera aucune chausse-trappe. [Licencié pour] *“une faute lourde commise dans le but de nuire à l'entreprise”,* Eric conteste cette accusation. [...] *“C'est usant, soupire-t-il, de gérer un contentieux pareil qui traîne en longueur. Apprendre que je perdais mon emploi m'avait déjà éreinté. Or, deux ans plus tard, rien n'est réglé devant les prud'hommes.”* [...].

Sur son curriculum vitae, il n'indique plus son âge. Précaution inutile : les dates jalonnant son parcours le trahissent. Ses candidatures ne lui ont valu que *“des lettres standard négatives”*. Aujourd'hui, il se résignerait à un travail à l'étranger, un contrat à durée déterminée ou d'intérim, voire une simple mission. Il accepterait de baisser ses prétentions salariales. Cependant, aucun employeur ne semble prêt à l'embaucher. Et, dans six mois, s'il n'a rien trouvé, il sera RMiste.


“Aux jeunes, on reproche le manque d'expérience. Moi qui ai l'expérience, on me reproche de ne plus être jeune. Que faire ? En France, les chefs d'entreprise ne veulent pas des plus de 50 ans. A part notre âge, en quoi les rebutons-nous ? Croyez-moi, si tous les quinquas au chômage voulaient bien se donner la main, ça ferait du bruit dans les rues. Et peut-être que notre situation susciterait plus l'attention.”

Jean-Luc, 56 ans “On nie votre existence”

Le climat a commencé à se détériorer en 2000, après le départ à la retraite du directeur général. [...] L'espoir revient en 2001 avec la nomination d'un homme de 46 ans. Mais dès sa prise de fonction, ce dernier fait tout voler en éclats. [...] Deux mois avant ses 53 ans, Jean-Luc reçoit une lettre de licenciement. Le motif *“faute grave”* le prive de ses indemnités. Il s'accompagne d'une cascade de griefs : incapacité à s'intégrer au nouveau système de direction, à admettre l'évolution logique de l'entreprise, refus de collaborer avec certains cadres... Anéanti, Jean-Luc refuse de voir la réalité en face : *“Je m'étais identifié à cette entreprise. Je lui avais tant donné. Je ne pouvais que sortir du cauchemar.”* [...] Mais il finit par se rendre à l'évidence : il est seul. [...] *“Tant que vous n'avez pas connu cette terrible culbute, vous n'imaginez pas les destructions qu'elle provoque. C'est blessant de ne recevoir aucune réponse. Vous vous sentez humilié. [...] C'est pire qu'un échec. Un échec conclut la perte d'un combat. Là, on ne vous accorde même pas la possibilité de lutter. On nie votre existence”* ■

Les entreprises et les quinquas

Ndlr. Il est vrai également que tous les employeurs ne sont pas aussi radicaux que ceux qui sont cités dans le livre. Un exemple : les entreprises qui, au contraire, se sont engagées à recruter des cadres de plus de cinquante ans. Nous en avons publié la liste dans un dossier (voir *Courrier Cadres* n° 1571).

VOS REACTIONS. 
Vous souhaitez réagir à cet article ou témoigner ?
Envoyez vos messages à :
vosreactions@apec.fr
ou à “Courrier Cadres”,
51, bd Brune, 75014 Paris